

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

N° : R-4319-2025

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

ÉNERGIR, s.e.c., société dûment constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec, H2K 2X3

(ci-après « Énergir »)

AFFIDAVIT

Je, soussignée, **CAROLINE DALLAIRE**, faisant affaire au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis directrice exécutive, Réglementation et tarification, chez Énergir;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « Demande relative à la détermination du traitement réglementaire des dossiers tarifaires des demandereses dans le contexte de nouvelles dispositions introduites par la Loi 24 »;
3. J'ai connaissance des faits allégués dans la pièce déposée au soutien de cette demande; cette pièce ayant été préparée sous ma direction et mon contrôle pour le compte d'Énergir;
4. À ma connaissance, tous ces faits allégués sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ PAR MOYEN TECHNOLOGIQUE, à St-Adolphe-d'Howard, le 7 novembre 2025.

Caroline Dallaire

CAROLINE DALLAIRE

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi,
à Montréal, ce 7^e jour de novembre 2025

M Beauvais

Mélanie Beauvais, 181625
Commissaire à l'assermentation pour le Québec

